

L'Europe s'engage en Bourgogne-Franche-Comté

Ici, l'Union Européenne cofinance un projet pour : Soutenir la filière Cassis en Bourgogne

NOM DU PROJET : Préservation de la filière Cassis en Bourgogne-Franche-Comté, sécurisation des volumes de production et de la qualité organoleptique face aux changements climatiques : adaptations et développement de pratiques agro-écologiques innovantes

PORTEUR DE PROJET : Association Les Acteurs du Cassis

MONTANT FEADER : 224 303,68 € pour un coût total du projet de 455 513,64 €



En Bourgogne-Franche-Comté, le cassis est cultivé pour ses fruits ou ses bourgeons. La filière rassemble aujourd'hui une centaine de producteurs qui produisent en moyenne 1500 tonnes de cassis et 60 tonnes de bourgeons sur une surface de 900 hectares. Les liquoristes, quant à eux, produisent plus de 16 millions de bouteilles de Crème de Cassis. Emblématique de la région, la variété Noir de Bourgogne représente près de 70 % des surfaces de cassis cultivées en Bourgogne-Franche-Comté alors qu'elle est très minoritaire dans les autres régions françaises et inexistante à l'étranger. Cette variété, reconnue pour ses qualités organoleptiques est réglementairement indispensable à l'élaboration de la crème de cassis des deux indications géographiques Cassis de Dijon et Cassis de Bourgogne.

La production de Noir de Bourgogne donne des rendements hétérogènes de par sa faible fertilité, sa sensibilité aux stress biotiques et abiotiques. Ces faiblesses, accentuées par le **changement climatique** (gelées printanières, épisodes longs et récurrents de canicule, sécheresse) et le fort développement des populations de cochenilles blanches du mûrier dans un contexte de diminution de l'usage de produits phytosanitaires, suscitent beaucoup d'inquiétudes. Au cours des douze dernières années, la Bourgogne a enregistré neuf années avec un rendement moyen inférieur ou égal au seuil de rentabilité. Les dernières années ont été marquées par de longs épisodes de canicule et sécheresse qui ont particulièrement impacté la production de cassis de la variété Noir de Bourgogne. La pérennité des approvisionnements locaux des industries de la liquoristerie est donc maintenant en jeu.

Une première phase de recherches a été menée sur la période 2018-2021 dans le cadre d'un projet FEADER (phase de fonctionnement de groupe opérationnel), initié en 2017 (phase d'émergence) par l'association à caractère interprofessionnel Les Acteurs du Cassis en BFC représentant l'ensemble de la filière régionale (structure unique en France). Ces recherches se sont développées autour de trois axes de collaboration et de développements complémentaires dans le temps : mesures agro-écologiques pour lutter contre la cochenille et favoriser la pollinisation, assainissement des plants et amélioration variétale. Les premiers résultats obtenus sont très encourageants et porteurs de solutions prometteuses et concrètes pour les producteurs. Ils ont permis d'identifier **l'impact majeur du changement climatique** et confirmer la nécessité d'intégrer cet aspect dans le travail d'amélioration variétale du cassissier tout en gardant les qualités organoleptiques exceptionnelles du Noir de Bourgogne.

Ce nouveau programme d'actions piloté par les acteurs de la filière régionale répond donc à une nécessité d'adaptation immédiate de la production et d'innovation selon les principes de l'agro-écologie face aux aléas climatiques et sanitaires, tout en préparant l'avenir de la filière.



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.



Association
Cassis de Dijon



S.I.D.C.B.
Syndicat Interprofessionnel
de Défense du Cassis en
Bourgogne

